

Création d'entreprise : sécuriser et développer votre projet

Organisation

Durée:

3 jours (14 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 600€net/jour et par participant soit 1800€ pour la durée de la formation

Contact

04 90 55 97 91

a.picca@axe-pro.fr



Les personnes en situation de handicap, sont invitées à nous contacter pour envisager ensemble les aménagements

pouvant être apportés au parcours de formation. Vous pouvez pour cela contacter la référente handicap Amandine PICCA par mail : a.picca@axe-pro.fr ou par téléphone : 04.90.17.00.72

Présentation

La création d'une entreprise nécessite des compétences variées sur le plan humain, commercial, technique, financier, informatique...

L'étude de votre projet personnel a peut-être mis en avant certaines lacunes dans une ou plusieurs de ces fonctions. Si c'est le cas, cette formation vous permettra d'obtenir toutes les connaissances nécessaires.

Objectifs

- Etude sur la faisabilité du projet
- Présentation des différentes structures
- Dossiers juridiques et comptables
- Créer son entreprise

Cette formation a pour objectif de vous permettre de comprendre la logique de la comptabilité générale afin de pouvoir gérer des entreprises et maîtriser leurs développements.

Public concerné

Demandeur d'emploi, salarié (e) en poste (secrétaire, gérant, ...), et toutes personnes désirant acquérir des compétences de base en comptabilité

Pré-requis

Maîtrise de la langue française

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Diplômée de l'Institut Supérieur d'Etudes Comptable et Financière



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91

Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
03 avril 2024

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème
- Réalisation d'un pré test

Jour 1 : Etude de la faisabilité du projet

- Evaluer les risques
- Evaluer ses compétences
- Lister les actions à faire
- Quelle présence sur Internet
- Réaliser une étude de marché

Jour 2 : Préparation de son activité

- Communication
- Ouverture d'un compte bancaire
- Préparer le budget pour les investissements
- Préparer les pièces justificatives pour les dossiers

Choix du statut: SARL, EURL, EIRL, SA, SAS, SASU, Etc...

Fonctions du dirigeant:

- Responsabilité civile et pénale.
- Cotisation sociale et retraite

Jour 3 : Le financement

- Comprendre les documents financiers
- Atteindre l'équilibre financier
- Sources de financement

LA CRÉATION

Description des différents actes de création :

- Rédaction de l'annonce légale
- Rédaction des statuts et annexes
- Enregistrements des statuts auprès de l'administration fiscale
- Dépôts des documents au greffe du tribunal
- l'extrait K-BIS (Numéro SIRET, Code NAF, Numéro de TVA Intracommunautaire)

- Réalisation d'un post-test/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation